



Dossier d'information

Rédigé par Survie dans le cadre des activités du
Collectif de Solidarité avec les Lutttes Sociales et Politiques en Afrique¹
Finalisé le 9 décembre 2011.

Législatives du 17 décembre 2011 au Gabon : encore des élections pour renforcer une dictature



1.	Introduction sur les élections du 17 décembre	2
2.	Le Gabon et la France, une vieille histoire.....	2
3.	Le Gabon « premier point d’ancrage » des forces militaires françaises.....	3
4.	France-Gabon : des relations économiques “gagnant-gagnant”	5
5.	De l’affaire Elf aux récentes sorties sur le financement occulte des partis politiques	5
6.	L’argent du pétrole et les Biens Mal Acquis du clan Bongo en France	6
7.	Dictature de père en fils : le soutien de la France à l’élection frauduleuse d’Ali Bongo en 2009 .	8
8.	Ali Bongo : pire que son père?	9
9.	Situation sociale en déliquescence	11
10.	Le record des visites officielles françaises en Afrique depuis 2007	12
11.	La montée des mouvements contre la dictature et pour un boycott actif	13
12.	Enjeu des élections législatives en Afrique et au Gabon.....	15

¹ Collectif travaillant depuis début 2009 sur les élections en Afrique.

1. Introduction sur les élections du 17 décembre

La famille Bongo est au pouvoir au Gabon, depuis 1967, depuis la période où en France, le Général de Gaulle était président de la République. Entre temps, la France, a changé démocratiquement de dirigeants cinq fois.

Ali Bongo, en prenant le pouvoir après son père Omar Bongo, dictateur inamovible, est d'abord apparu dans une position fragile du fait du manque de légitimité.

Le résultat des élections dans une dictature, en dehors de toute norme d'organisation et de transparence, n'engage que le pouvoir organisateur et ses soutiens étrangers. La politique de la stabilité, qui se traduit par une politique de soutien des dictatures contre leurs peuples, et qui a continué à être mise en oeuvre par les puissances occidentales, en particulier par la France ou l'Union Européenne, dans les 20 années qui ont suivi la fin de la guerre froide, est indéfendable. Les mobilisations des populations contre leurs dirigeants autocrates en Afrique du Nord et au Moyen Orient, de même que l'évolution du contexte international, ont fragilisé le nouveau dictateur gabonais. Ali Bongo met en oeuvre une stratégie paradoxale en essayant de protéger son image à l'international, tout en accroissant les pressions sur une population de plus en plus mobilisée, pour éviter d'être détrôné par l'émergence d'un état de droit et de la démocratie. Le Gabon se trouve donc à la croisée des chemins entre espoir de démocratisation et aggravation de la répression.

La résistance est incarnée par une société civile très mobilisée, en particulier depuis la mort d'Omar Bongo, qui entend dénoncer chaque manipulation du pouvoir et accélérer le changement. Aussi la tension est croissante, notamment autour de la mascarade électorale qui se prépare. En parallèle, comme dans tout système usé et sclérosé, la situation se dégrade socialement.

Le Gabon est historiquement un pays clé dans la relation entre la France et l'Afrique et Omar Bongo un pilier de la Françafrique. En témoigne le fait qu'il ait toujours été au cœur des affaires, de l'Affaire Elf à celles qui commencent à sortir depuis quelques mois (mallettes de Bourgi, Biens Mal Acquis), des affaires qui montrent par ailleurs que rien n'est encore réglé. L'impunité dont jouit la corruption françafricaine, source implicite de chantage au soutien et motivation à garder le pouvoir pour échapper à la justice, empêche encore la transformation politique du régime.

Alors qu'en 2011, les conditions de son arrivée au pouvoir sont encore dénoncées, Ali Bongo a tout intérêt à essayer de faire passer le plus tôt et le plus discrètement possible ces parodies d'élections législatives, avant la Coupe d'Afrique des Nations qui se tiendront au Gabon en janvier 2012, qui espère-t-il, pourra détourner l'attention et apaiser les Gabonais.

2. Le Gabon et la France, une vieille histoire

« Le Gabon, petit État pétrolier du golfe de Guinée d'1,4 million d'habitants, est une caricature de la Françafrique. Pays aux richesses exceptionnelles, exportant manganèse, pétrole, gaz, fer, bois et uranium, sa population reste très pauvre : système médical défaillant, infrastructures scolaires, routières et sanitaires délabrées, mortalité infantile élevée, analphabétisme. 70% des Gabonais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Deux indicateurs résument ce paradoxe : le Gabon est le 84^{ème} pays le plus riche du monde si on considère son Produit Intérieur Brut par habitant, mais il dégringole à la 119^{ème} place sur 177 États dans le classement de l'Indicateur du Développement Humain². Cet écart

de 35 places, l'une des pires performances de la planète, illustre combien les richesses du pays profitent peu à la population et sont concentrées dans les mains du clan au pouvoir et des entreprises françaises. Ces dernières sont présentes dans tous les secteurs de l'économie, la France constituant 80% des investissements étrangers au Gabon », écrit Samuel Foutoyet dans *Nicolas Sarkozy ou La Françafrique décomplexée* (Tribord, 2008).

Cette situation dure depuis la décolonisation, grâce à une omniprésence de la France, qui lui a permis d'orienter la vie politique et économique gabonaise au profit de ses propres intérêts. Après 4 années de pouvoir, le président choisi par la France, Léon M'ba, fut écarté en douceur en 1964 par un groupe d'officiers qui confièrent le pouvoir au principal opposant civil. Foccart envoya l'armée réprimer dans le sang cet excès de patriotisme, et fit fabriquer *a posteriori* les fausses demandes justifiant l'intervention française. Le pays fut alors repris en main par les réseaux foccartiens : nomination de conseillers français spéciaux dans les arcanes du pouvoir, création d'une garde présidentielle cofinancée par Elf, harcèlement voire suppression des opposants, dont le jeune Germain Mba, assassiné en 1970 par deux mercenaires français.

Repéré par Foccart, l'ancien sous-officier de l'armée française Albert-Bernard Bongo, qui se rebaptisera Omar en 1967, est promu vice-président puis prend le pouvoir, lorsque M'ba décède d'un cancer. Il le conservera pendant 42 ans, côtoyant tous les présidents de la Vème République française et livrant les ressources du pays aux appétits de son clan et des partis politiques et multinationales françaises (Elf puis Total, Bolloré, les forestiers Rougier et Danzer).

Son parti, le Parti Démocratique Gabonais resta le parti unique pendant 25 ans. En 1990, le multipartisme n'y a rien changé, puisque les élections n'ont été organisées que pour légitimer le système. La plupart des opposants ont formé une opposition factice ou ont été rapidement corrompus, tout contestataire était surveillé par un système policier qui usait d'intimidations, d'assassinats ciblés, et surtout de corruption. L'État et les acteurs économiques français installés au Gabon n'ont eu que faire de la volonté des démocrates et de la population de sortir du joug d'Omar Bongo et de son clan.

3. Le Gabon « premier point d'ancrage » des forces militaires françaises

« L'Afrique sans la France, c'est la voiture sans le chauffeur. La France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant. »³ Omar Bongo

Comme le rappelle Samuel Foutoyet dans *Nicolas Sarkozy ou La Françafrique décomplexée*, « dans toutes les enquêtes sur la Françafrique, le Gabon est désigné comme une plateforme militaire, pétrolière et financière au cœur des 'réseaux Foccart'[:] Base logistique de la guerre du Biafra (qui, de 1967 à 1970, provoqua la mort de deux millions de personnes), point de départ des expéditions mercenaires de Bob Denard (qui y disposait d'un ranch d'entraînement), ou encore base arrière du coup d'État de 1997 du congolais Denis Sassou Nguesso (beau-frère d'Omar Bongo) ». Le Gabon est le terminal de nombreuses opérations en Afrique centrale telles les évacuations de ressortissants français lors de mutineries au Tchad et en République Centrafricaine, et la base du contingent européen chargé du maintien de l'ordre lors de l'élection présidentielle en RDC en 2006.

Comme l'écrivait déjà François-Xavier Verschave en 2000 dans *Noir Silence* (Les Arènes), la France et le Gabon « entretiennent une coopération militaire très étroite, avec une base militaire permanente à Libreville rassemblant huit cents soldats français [900 en 2011]. Des accords spéciaux prévoient la mise en place d'une garde présidentielle supervisée par Paris. Créée par l'agent secret Bob Maloubier, équipée d'armes modernes, c'est la meilleure unité combattante du pays ». Les militaires

3 Rapporté dans Affaires africaines, Pierre Péan, Fayard, 1983.

de la base française interviennent directement dans les affaires intérieures : remise au pouvoir de Léon Mba en 1964, intervention en 1990 pour rétablir l'ordre à Libreville et Port-Gentil en proie aux émeutes, et consolider le siège vacillant d'Omar Bongo.

L'armée française est également intervenue discrètement contre les contestataires des résultats de l'élection de 2009. L'armée gabonaise, qui entretient des relations étroites avec le 6^e BIMA (bataillon d'infanterie de marine) français, mitoyen d'une des propriétés privées de la famille Bongo, a permis le coup d'état électoral de 2009. Après s'être illustrée dans des opérations multilatérales sous Omar Bongo, elle a commencé à jouer un rôle politique avec Ali, fils et successeur d'Omar Bongo. Après avoir dirigé le ministère de la Défense pendant dix ans, il en a fait son instrument de prise et d'exercice du pouvoir. En septembre 2009, l'annonce de la victoire d'Ali Bongo provoque des troubles, notamment à Port-Gentil. Une centaine de militaires français est sollicitée suite à l'incendie du consulat, officiellement pour protéger les ressortissants français de Port-Gentil, en fait pour dissuader toute velléité de contestation et protéger les installations pétrolières.

Le gouvernement français actuel ne cache pas l'importance de sa relation avec le Gabon, «*premier point d'ancrage de nos forces pré-positionnées sur la façade atlantique du continent*»⁴, comme l'indique sans ambages le site Internet du Ministère des Affaires Étrangères. François Fillon, en visite au Gabon en juillet 2011, a indiqué que le rôle du «*camp De Gaulle [...] va encore se renforcer*» par les nouveaux accords de défense. Selon lui, «*la présence militaire de la France sur ce continent a souvent été, par le passé, la cible de suspicions qui ont pesé sur notre image*». Aussi, «*le président de la République a souhaité remettre à plat l'ensemble de nos accords en les plaçant sous le signe de la transparence*».

L'armée française n'est pas prête de quitter l'emplacement central et stratégique que constitue la base militaire de Libreville, située au cœur du Golfe de Guinée : au moment où l'Etat Français réduit considérablement la base du Sénégal, il renforce sa base au Gabon. «*Cette base formera ainsi "le coeur de notre nouveau dispositif avancé et projetable", a précisé le chef du gouvernement. Outre un rôle de formation de forces militaires africaines, les militaires français basés au Gabon continueront de "protéger avec vigueur les intérêts que la France partage avec ses partenaires africains", a assuré M. Fillon. Ce rôle a été récemment illustré par l'envoi, dans le cadre d'une mission de l'ONU, en Côte d'Ivoire du 6e BIMA basé au Gabon lors de la crise post-électorale qui a finalement débouché sur la chute de Laurent Gbagbo.*»⁵ On peut difficilement imaginer que ce type d'action puisse améliorer l'image de cette base et lever toute suspicion !

La présence militaire française crée de facto une double dépendance : dans un sens, les dictatures gabonaises ont toujours pu compter sur des forces militaires pour les défendre (en particulier contre toute opposition intérieure), dans l'autre sens, la diplomatie française a besoin de ne pas provoquer de remous avec le pouvoir accueillant ses forces, nécessaires pour intervenir aussi dans d'autres pays de la sous-région, et s'abstient donc de toute critique.

Même toilettés depuis 2008, les accords de défense et la coopération militaire avec les régimes dictatoriaux en Afrique restent liés à une politique obsolète. Après le scandale de la coopération militaire et policière avec le régime de Ben Ali en Tunisie, le prochain scandale de collaboration avec une dictature pourrait être au Gabon. Le peuple gabonais aurait tout à gagner à voir quitter de son territoire l'armée française : si la démocratie s'installe au Gabon, gageons que la population n'acceptera pas longtemps cette présence extérieure, symbole de 50 ans de soutien aux Bongo.

4 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/gabon_347/index.html

5 <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/07/17/97001-20110717FILWWW00062-gabonarmee-fillon-sur-la-base-francaise.php>

4. France-Gabon : des relations économiques “gagnant-gagnant”

Vu de France, le Gabon évoque d’abord le pétrole et l’affaire Elf, mais la France est également le 1^{er} fournisseur du Gabon, dont elle fournit 35% des importations. L’époque est au « *renforcement des liens économiques* » et au « *partenariat gagnant-gagnant* ». Dans le sillage de François Fillon en visite au Gabon en juillet 2011, se trouvaient les ministres Pierre Lellouche, Secrétaire d’Etat au commerce extérieur, Henri de Raincourt, Ministre chargé de la coopération, et David Douillet, alors Secrétaire d’Etat chargé des Français de l’Etranger, ainsi qu’une trentaine de chefs d’entreprise et directeurs, dont Biopost, BNP Paribas, Bolloré, Bouygues, Dupouy SBCC Gemalto, Gras-Savoie, Lafon, Necotrans, Rougier, Cassagne, Total, pour signer des conventions et participer au forum économique Gabon – France.

Et le déplacement a été fructueux : deux accords de coopération économique ont été signés dans les secteurs de l’énergie et de l’environnement, le premier pour la construction d’un réseau de distribution de l’électricité dans le nord du pays par ETDE, filiale de Bouygues Construction, pour 48 millions d’Euros et le second, de 23 millions d’Euros, attribué à Lignafrika, une joint-venture entre Rougier et Cassagne, pour l’exploitation « *durable* » d’un périmètre forestier de 39 000 hectares. Rougier est présent au Gabon depuis des dizaines d’années. L’entreprise exploite plus de 2 millions d’hectares de concessions forestières principalement entre le Cameroun, le Gabon et le Congo-Brazzaville, avec des pratiques, qui loin d’être durables, s’apparentent au pillage de bois précieux acheminé à l’international, et à la destruction de la forêt.

Les entreprises françaises parviennent toujours à se tailler des parts de marché conséquentes malgré la concurrence croissante, ce qui rassure le Ministre Pierre Lellouche : « *La politique du Président Ali Bongo Ondimba a déjà attiré de nouveaux partenaires, dont la Chine et l’Inde. La compétition augmente et nous nous en rendons compte. [...] Il n’y a plus de chasse gardée. Mais il n’y a pas de raison de s’en effrayer. Les entreprises françaises doivent le comprendre et en profiter pour tisser de nouveaux partenariats.* »

En 2009, pendant les émeutes de contestation des résultats des élections, des gabonais ont pris pour cible des locaux de Total à Port-Gentil, qui symbolise la présence française au Gabon. La production de pétrole gabonais a décliné en 2011, avec 47000 barils par jour (9 % de moins qu’en 2010), mais pour un chiffre d’affaires sur les neuf premiers mois de 1,185 milliard de dollars (+ 14 % par rapport à 2010). Si le bastion historique d’Elf ne rapporte plus autant que par le passé, il reste au centre géographique des activités de Total, qui a renforcé sa présence sur le continent grâce à l’héritage officiel et occulte légué par Elf. Les liens étroits entre les présidents Omar Bongo, Denis Sassou N’Gusso et Eduardo Dos Santos ont facilité l’implantation de la compagnie en Angola, pays stratégique hors du traditionnel pré-carré énergétique français.

5. De l’affaire Elf aux récentes sorties sur le financement occulte des partis politiques

« *Elf n’est pas seulement une société pétrolière, c’est une diplomatie parallèle destinée à garder le contrôle sur un certain nombre d’Etats africains (...) c’est justement parce que cette société avant un objet politique et diplomatique en Afrique qu’elle a de tout temps financé les services secrets.* » expliquait Le Floch Prigent lui-même à l’Express en 1996. Il est désormais de notoriété publique que l’entreprise, rapidement absorbée par Total en pleine affaire Elf, a été un des maillons essentiels du soutien à Omar Bongo et, en retour, du financement de la vie politique française par ce dernier. L’enterrement de ce dernier a d’ailleurs été l’occasion de rassembler un large panel de ses relations

françaises au plus haut niveau de l'État, dont certaines furent peut-être bénéficiaires des largesses du dictateur.⁶

Robert Bourgi a réaffirmé ce secret de polichinelle dans ses déclarations tonitruantes en septembre 2011 au JDD. On se rappelle que pendant la campagne présidentielle de 2007, nombre de personnalités politiques ont rencontré Omar Bongo, à commencer par Nicolas Sarkozy. Si Bourgi dédouane ce dernier, affirmant que l'actuel président français a mis un terme à ce type de pratiques, des révélations plus récentes le contredisent. Ainsi, Michel de Bonnecorse⁷ accuse M. Bourgi d'avoir remis en 2006 une valise avec de l'argent d'Omar Bongo et de Denis Sassou Nguesso « *aux pieds du ministre de l'Intérieur* » de l'époque, Nicolas Sarkozy. Côté Gabonais, Mike Jocktane, ancien collaborateur d'Omar Bongo affirme que le défunt président gabonais a « *contribué au financement de la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy* »⁸, évoquant les vidéos dont disposait Omar Bongo. Pascaline Bongo, fille et ancienne directrice de cabinet d'Omar Bongo, a démenti ces « *propos sans fondement ni connexion avec la réalité* » tandis qu'Ali Bongo vient de porter plainte le 28 novembre 2011 contre Mike Jocktane, pour « *outrage à la République* »...⁹

L'élection présidentielle française a lieu dans quelques mois : on peut s'interroger sur la multiplicité des visites officielles au Gabon au cours de la dernière année. Malgré les lois sur le financement des partis politiques, l'affaire Elf avait montré que les affaires touchaient les deux côtés de l'échiquier politique français. Personne n'avait donc intérêt à dénoncer ces pratiques. Ce silence complice, la liberté d'exploiter le pétrole et l'avantage stratégique procuré par la base militaire française au Gabon étaient autant d'atouts pour Omar Bongo. En contrepoint de la domination néocoloniale de la France, le Gabon d'Omar Bongo a cette particularité d'avoir aussi développé une relation de dépendance inversée de plus faible niveau, dont Ali Bongo a partiellement hérité. Le soutien français à la dictature d'Ali Bongo est donc un facteur aggravant, car pour que la politique française échappe au poids de l'historique françafricain, seul un soutien irréprochable à une véritable dynamique démocratique aurait pu enlever les soupçons qui subsistent.

6. L'argent du pétrole et les Biens Mal Acquis du clan Bongo en France

« *En mars 2007, trois associations françaises, Survie, Sherpa et la Fédération des Congolais de la Diaspora déposent une plainte pour « recel de détournement d'argent public » visant l'acquisition de biens en France par des chefs d'États africains et leurs familles. Cinq chefs d'État sont visés : le gabonais Omar Bongo Ondimba, le congolais Denis Sassou Nguesso, le burkinabé Blaise Compaoré, l'angolais Eduardo Dos Santos et l'équato-guinéen Teodoro Obiang. Motif ? Leurs biens immobiliers et financiers en France semblent disproportionnés par rapport à leurs salaires officiels.*

L'Office Central de Répression de la Grande Délinquance Financière (OCRGDF) « aboutit à des résultats impressionnants¹⁰. (...) Le Monde publie les principales informations des 34 procès-verbaux rédigés entre juin et novembre 2007 : « La découverte la plus spectaculaire se situe entre les Champs-Élysées et la plaine Monceau, dans le 8e arrondissement de la capitale. Là, un hôtel particulier a été acquis le 15 juin 2007 pour la somme de 18,875 millions d'euros par une société civile immobilière

6 Y étaient présents en termes de personnalités politiques : Nicolas Sarkozy ; Jacques Chirac ; Bernard Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères ; Alain Joyandet, alors secrétaire d'État à la Coopération ; les anciens ministres Michel Roussin, Jean-Louis Debré ou Jacques Godfrain ; Loïk le Floch Prigent ; pour le PS Charles Josselin ; Cf T. Hofnung, Libération, 17 juin 2009 : <http://www.liberation.fr/monde/0101574493-obsequieuses-obseques-pour-bongo>

7 Dans Pierre Péan, *La République des mallettes*.

8 Voir Xavier Harel, Thomas Hofnung, Le scandale des biens mal acquis, Enquête sur les milliards volés de la Françafrique, La Découverte, 24 Novembre 2011

9 http://gaboneco.com/show_article.php?IDActu=24181

10 Les résultats de cette enquête ainsi que celle réalisée par le CCFD sont rassemblés dans la brochure Biens mal acquis des dictateurs africains en France, brochure de l'association Survie, juin 2008, disponible sur <http://survie.org>

(SCI). Celle-ci associe deux enfants du président gabonais, Omar Denis, 13 ans, et Yacine Queenie, 16 ans, son épouse Edith, qui se trouve être la fille du président congolais Denis Sassou Nguesso, et un neveu de ce dernier, Edgar Nguesso, 40 ans. (...) Ali Bongo, qui est son fils et aussi son ministre de la défense depuis 1999, est également propriétaire avenue Foch tandis que son épouse Edith possède 2 immenses logements dans le 7^e arrondissement, non loin de la tour Eiffel.»¹¹ ».¹²

Au total, l'enquête menée par l'Office Central de Répression de la Grande Délinquance Financière (OCRGDF) a recensé 39 propriétés immobilières de luxe et 70 comptes bancaires détenus par le clan Bongo grâce à la « confusion » entre budget personnel et budget de l'Etat gabonais... Mais « le parquet de Paris décide de classer cette enquête sans suite au motif que « les investigations n'ont pas permis, en l'état, de mettre en évidence des infractions pénales », des infractions pourtant révélées par deux chèques de la paierie du Gabon en France. Derrière cet opportun classement juridique, on peut imaginer une décision politique prise au plus haut niveau » (Foutoyet, 2008)

Suite à une seconde plainte, un arrêt de 2009 permet l'ouverture d'une nouvelle instruction visant les biens détenus en France par plusieurs chefs d'Etat africains « amis de la France », contre l'avis du parquet. Les pressions politiques ne parviennent pas à leurs fins, cette fois : le 9 novembre 2010, la cour de cassation a jugé recevable la constitution de partie civile de l'ONG Transparence International-France (TI-France). Le 19 novembre 2010, sur Mediapart, le journaliste [Philippe Ries](#) commente « la Cour de cassation ne fait pas que choisir son camp dans un bras de fer permanent dont l'enjeu n'est rien de moins, dans ce pays, que l'affirmation de l'indépendance de la Justice pour qu'il raccroche enfin le train des démocraties les plus avancées ». ¹³

Désormais, Ali Bongo est dans le collimateur de l'enquête. Il a fait acquérir à l'Etat gabonais un hôtel particulier rue de l'Université à Paris, pour un coût total estimé à 150 millions d'Euros, en toute transparence selon lui. Ce sont pourtant des indiscretions qui révéleront le prix d'achat du petit palace et non l'Etat gabonais. Ali Bongo, en outre, continue à se faire plaisir à titre tout à fait personnel, comme le révèle le Canard Enchaîné, selon lequel il « a acheté en 2010 pour 88.000 euros de costumes à Pape N'Diaye, couturier renommé, et les factures ont été réglées par un tiers, selon une autre note de Tracfin ». ¹⁴ L'AFP indiquait, le 10 juin 2011, qu'« en février 2010, un rapport du Congrès américain, portant sur le blanchiment d'argent, avait mis en lumière des opérations financières douteuses qui auraient été menées aux Etats-Unis en 2006 par Omar Bongo et des membres de sa famille, dont son fils Ali. » Les preuves s'accumulent, même s'il est difficile d'estimer la fortune de la famille Bongo.

L'affaire des Biens Mal Acquis est aussi un révélateur des secrets de la Françafrique au-delà de la responsabilité propre des dictateurs africains. Les trois premiers pays concernés par les procédures judiciaires sont trois pays pétroliers. La quantité de biens immobiliers reflète la quantité d'argent qui circule grâce au pétrole, une manne qui ne profite pas au développement du pays ni aux populations, et accentue les problèmes structurels : inégalités, corruption, destruction du patrimoine naturel. Des sommes considérables sont déposées dans les paradis Fiscaux et judiciaires. ¹⁵ Le rapport « Biens Mal Acquis, à qui profite le crime » ¹⁶ du CCFD-Terre Solidaire de juin 2009, estime que les biens mal acquis et avoirs détournés par les principaux dictateurs à travers le monde au cours des dernières décennies représentent entre 100 et 180 milliards de dollars.

11 Le Monde, 1er février 2008.

12 Samuel Foutoyet, déjà cité.

13 Cité par la Fédération des Congolais de la Diaspora dans une note de position sur le jugement de la Cour de cassation du 9 novembre 2010 concernant l'affaire des « biens mal acquis »

14 http://www.lemonde.fr/depeches/2011/11/08/nouvelle-decouverte-dans-l-affaire-des-biens-mal-acquis_1219599.html

15 Cf Xavier Harel, 'Afrique, pillage à huis clos : Comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain', 2006

16 Gabon page 81, <http://ccfd-teresolidaire.org/BMA/>

Face à cela, les revendications pour plus de transparence sont écrasées : Le rapport du CCFD rappelle par exemple qu'Omar Bongo aurait « obtenu la tête d'un ministre français, Jean-Marie Bockel, jugé trop regardant sur la gestion des revenus pétroliers ». Les personnalités gabonaises qui œuvrent pour la justice dans l'affaire des Biens Mal Acquis et le combat pour la transparence des revenus pétroliers souffrent de multiples pressions du régime pour étouffer leur combat, allant jusqu'à l'emprisonnement dans le cas de Marc Ona¹⁷, début 2009, interrompu grâce à des soutiens internationaux¹⁸.

7. Dictature de père en fils : le soutien de la France à l'élection frauduleuse d'Ali Bongo en 2009

Dès le début de son quinquennat, le président Sarkozy s'est placé dans la continuité de ses prédécesseurs en poursuivant une politique de soutien aux régimes « amis ». En mai 2007, le président Omar Bongo fût ainsi l'un des premiers présidents accueillis à l'Élysée, et dès juillet 2007, Nicolas Sarkozy se rendit au Gabon. En 2009, c'est donc sans surprise que le gouvernement français se plaça dans la continuité en soutenant le fils Bongo dans la relève de son père.

Le Communiqué de presse de Survie « Gabon, un coup de force franc africain »¹⁹, et la lettre de Survie aux députés français²⁰, en septembre 2009, soulignaient déjà les points saillants et problématiques de cette élection. Ali Ben Bongo a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle gabonaise du 30 août dernier avec 41,73% des voix devant ses deux principaux concurrents André Mba Obame (25, 88%) et Pierre Mamboundou (25, 22%). Ces résultats annoncés par la Commission Electorale Nationale autonome et Permanente, en grande partie composée de membres du Parti Démocratique Gabonais au pouvoir et surtout par l'actuel ministre de l'Intérieur, contredirent toutes les estimations qui donnaient, procès-verbaux des décomptes de voix à l'appui, Ali Bongo derrière ses deux principaux concurrents. Des faux PV et des PV falsifiés ont été introduits à la Commission électorale (CENAP). Afin de mener à son terme cette mascarade électorale, le régime a dispersé avec violence les nombreux manifestants et responsables de l'opposition venus au siège de la CENAP s'assurer du bon décompte des voix.

Les Gabonais, furieux de se voir confisquer cette élection après déjà 42 ans sous la férule de Bongo père, s'en prirent aux symboles du soutien français au régime depuis des décennies. Le consulat de France à Port Gentil a ainsi été incendié, tout comme un édifice du groupe français Total. Cela a opportunément justifié la sortie dans les rues d'une centaine de soldats français, officiellement pour protéger les ressortissants français de Port-Gentil, dissuadant la contestation et protégeant les installations pétrolières. La France a toutefois prétendu être neutre : « *La seule chose qu'elle fait dans cette élection, c'est d'aider au déroulement normal des opérations* », a déclaré le secrétaire d'Etat à la Coopération, Alain Joyandet, sans aucune considération pour les conditions caricaturales du scrutin (organisation précipitée, listes électorales gonflées, multiples violations du droit constitutionnel, Conseil constitutionnel aux ordres du régime et présidé par la concubine d'Omar Bongo, énorme déséquilibre financier et médiatique entre les candidats). Dès le lendemain du vote, le même A. Joyandet a jugé le scrutin régulier alors que de nombreuses fraudes ont été dénoncées. A l'ambassade du Gabon en France, l'ambassadrice a même été prise la main dans le sac, en possession de plusieurs dizaines de fausses cartes d'électeur. Robert Bourgi, conseiller notoire de Nicolas Sarkozy pour la

17 Marc Ona est le coordinateur de Publiez-Ce-Vous-Payez au Gabon, plateforme internationale mobilisée pour la transparence sur les revenus pétroliers, qui travaille à la fois sur les fonds détournés placés à l'étranger, et la corruption interne aux pays.

18 Biens mal acquis : Bongo choisit la répression : <http://www.cellulefrancafrique.org/Biens-mal-acquis-Bongo-choisit-la.html>

19 Voir <http://survie.org/francafrique/gabon/article/gabon-coup-de-force-francafricain>

20 <http://survie.org/francafrique/gabon/article/gabon-lettres-aux-deputes-a-propos>

diplomatie parallèle, a été laissé libre de soutenir Ali Bongo. Et Alain Joyandet avait prévenu : « *si par malheur, les ressortissants français venaient à être inquiétés, il y aurait une quasi-automaticité d'intervention de nos troupes basées sur place. [...] il y a assez peu de probabilité que l'armée française quitte le Gabon* ».

La diffusion sur France 2, les 9 et 16 décembre 2010, du documentaire 'Françafrique' de Patrick Benquet a relancé les accusations de fraudes : on y entend Michel de Bonnecorse, ancien Monsieur Afrique de Chirac avouant « *Nous on a plein d'infos comme quoi Obame a eu 42% et Ali Bongo 37% et que c'était quasiment inversés..* ». Michel de Bonnecorse a ensuite démenti en incriminant le montage, ce qui est peu crédible, d'autant plus que son propos était appuyé par l'ancien chef des services secrets français au Gabon : « *on a les vrais chiffres, on n'est pas les seuls...même l'agence France Presse locale les a...* ». Pourtant le bureau de l'AFP de Libreville n'a pas diffusé les vrais résultats, conséquence peut-être des menaces de mort reçue pas son directeur. Mba Obame, ancien ministre d'Omar Bongo, s'est autoproclamé président du Gabon à la suite des propos de Michel de Bonnecorse. Le 26 janvier 2011, sur TV5-Monde, Henri de Raincourt, ministre français de la Coopération, indique, lui, que la France soutient le président gabonais, Ali Bongo, face à André Mba Obame, car « *personne ne se hasarde à contester son élection* ». Des propos tenus en pleine révolution tunisienne...

8. Ali Bongo : pire que son père ?

Depuis son accession au pouvoir Ali Bongo n'a eu de cesse de vouloir se démarquer de son père et de s'accorder un droit d'inventaire. La constitution du 26 Mars 1991, après le soubresaut démocratique de la Conférence Nationale, et ensuite fruit de modifications résultant de divers compromis dans les années 1990 et 2000 entre le pouvoir et l'opposition, visait à mettre sur pied des institutions consolidant l'Etat de droit et la démocratie, avec une Assemblée Nationale et un Sénat davantage pluralistes. Cette constitution a fait l'objet, un an après l'arrivée d'Ali Bongo au pouvoir, d'une révision d'autant plus inquiétante que rien dans l'agenda politique ne la justifiait et qu'elle a été faite avec le seul parti au pouvoir, et malgré la législation de l'Union Africaine en la matière. Ses dispositions essentielles accroissent considérablement les pouvoirs du chef de l'Etat au détriment du gouvernement et du Parlement au point qu'on peut considérer qu'elles constituent une porte vers une dictature légale.

Alors qu'elle devrait être la pierre angulaire des institutions gabonaises, avec des missions précises et un mode de fonctionnement clairement définis, notamment en ce qui concerne son rôle d'arbitre en période électorale et les conditions du choix de ses membres, la Cour Constitutionnelle souffre d'un grave déficit de légitimité et de considération. Sa présidente, Mme Marie-Madeleine Mborantsouo, ancienne concubine d'Omar Bongo et belle-mère de l'actuel chef de l'Etat, occupe cette fonction en toute illégalité depuis 2005 ; selon l'article 89 de la Constitution, elle aurait dû quitter cette institution depuis cette date. La Cour constitutionnelle est d'ailleurs installée dans un bâtiment qu'elle loue très chèrement à Mme Marie-Madeleine Mborantsouo !

Si le multipartisme a été restauré officiellement en 1991, le Gabon n'est jamais réellement sorti du **régime du parti unique** puisque le Parti Démocratique Gabonais (PDG), l'ancien parti-Etat, détient systématiquement une majorité écrasante au Parlement grâce à de multiples élections à la sincérité contestable et contestée. En outre, l'essentiel de l'appareil d'Etat est constitué de fonctionnaires membres du PDG. Les partis d'opposition ont le plus grand mal à exister : l'accès aux médias publics leur est très limité, il n'est pas rare que les fonctionnaires membres de partis d'opposition fassent l'objet de mesures à leur encontre et même le principal parti de l'opposition, l'Union nationale, a été dissous par décision gouvernementale.

Aujourd'hui, pour crédibiliser les élections législatives alors qu'elles sont boycottées par une grande partie de l'opposition et la société civile gabonaises, Ali Bongo se sert de l'argent public pour acheter de pseudos opposants, des micro-partis sans assise réelle au Gabon et jusque récemment membres de la majorité présidentielle se sont subitement constitués en partis d'opposition. Ainsi, ces élections législatives marquent un retour de fait au « monopartisme », réduisant à néant les efforts et sacrifices pour parvenir au pluralisme politique qui s'était exprimé en 2009.

Par ailleurs, le droit d'inventaire d'Ali Bongo s'est notamment traduit au début de son règne par un très important **train de mesures spectaculaires**, au point qu'on a cru bon alors de parler de « TsunAli » : chasse aux fonctionnaires fantômes, nominations par centaines, mutations ou limogeages de fonctionnaires et hauts fonctionnaires officiellement sur la base de la compétence et de la rationalisation de la fonction publique, réduction du train de vie de l'Etat. Le but officiel de ce « big bang » était d'assainir les finances publiques, de rationaliser l'appareil d'Etat afin de le rendre plus performant et juste.

Mais le premier bilan que l'on peut en dresser n'est pas vraiment convaincant. D'abord, en y regardant de plus près, l'opération de nettoyage de l'administration publique a surtout consisté à écarter les personnes soupçonnées d'hostilité envers le nouveau pouvoir et à promouvoir ses affidés, soit 450 hauts cadres qui ont finalement payé pour un délit d'opinion politique. La chasse aux fonctionnaires fantômes, elle, a conduit à une augmentation de 15% de la masse salariale de la fonction publique sur la période !

Comme nous le signalions déjà en 2010²¹, « **l'armée gabonaise** a participé au coup d'état électoral de 2009. Le 2 septembre, l'armée a molesté les candidats de l'opposition et leurs militants, lors d'un sit-in organisé pour dénoncer la fraude électorale. Suite à quoi, les Gabonais circulaient à peu près comme en Palestine: check points partout, parfois distants de seulement quelques mètres : les différents corps (armées de l'air et de terre, marine, gendarmerie, police et même pompiers) mobilisés ayant les mêmes missions, étaient déployés aux mêmes endroits. Cette période qui a duré plusieurs mois après la prestation de serment d'Ali Bongo, a fait craindre aux Gabonais l'instauration d'un Etat militaro-policier. Aujourd'hui encore, la société civile et l'opposition sont inhibées, dans leurs mouvements, devant le spectre de l'intervention militaire. Les militaires, quant à eux, semblent redouter l'affrontement avec l'armée française en cas de rébellion ou de mutinerie. » . Plus de deux ans après les élections contestées et les morts qui s'en sont suivis²², l'impunité règne.

Les **manifestations populaires sont interdites**. Les Gabonais ont initié des marches pacifiques à Libreville, Lambaréné, Franceville, Oyem, Bitam, ou Makokou et ont été pourchassés par les forces de l'ordre. Elèves, étudiants, leaders syndicaux, opposants, journalistes sont continuellement interpellés par des services de renseignement pour avoir revendiqué pacifiquement ou dénoncé le régime. Le ministre de l'intérieur, Jean-François Ndongou, a annoncé un renforcement des effectifs des policiers entre 2010 et 2013 de 9 000 hommes.²³

Les **syndicats** ont toujours joué un rôle particulièrement important dans les luttes sociales et politiques au Gabon. Ce n'est donc sûrement pas un hasard si une des premières décisions d'Ali Bongo, moins d'un mois après son investiture, a été de mettre en place toute une série de mesures en vue de durcir considérablement le cadre juridique de leur fonctionnement et de leurs actions et en fait à les rendre de facto quasiment impossibles, bien que la liberté syndicale et le droit de grève soient reconnus par la l'article 4 de la constitution gabonaise. Les membres et les responsables de syndicats font régulièrement l'objet de mesures discriminatoires et vexatoires comme par exemple la suspension

21 Dossier de presse de Survie à l'occasion du 14 juillet 2010 « Le 14 juillet, la Françafrique parade sur les Champs-Élysées ! 50 ans de Françafrique ça suffit ! »

22 Trois morts, selon le parti au pouvoir ; 22 selon le journal « L'Union », réputé proche du pouvoir ; 57 selon l'opposition.

23 <http://www.bdp.gabon.org/articles/2010/05/02/vers-un-renforcement-des-effectifs-policiers-au-gabon-2/>

abusive de salaire au point qu'en septembre dernier les dirigeants du principal syndicat enseignant ont dû recourir à une grève de la faim pour recouvrer leurs droits.

Sur le papier, les **médias gabonais** jouissent d'une grande liberté reconnue par l'article 94 de la Constitution gabonaise, qui institue également un Conseil National de la Communication (art.95) dont la vocation essentielle est de garantir cette liberté. Le CNC se caractérise pourtant par un manque manifeste de neutralité : l'essentiel de son activité consiste à sanctionner et à suspendre des journaux d'opposition, à l'instar de TV+, et de soigneusement fermer les yeux sur les dérives des médias proches du pouvoir. Reporters Sans Frontières (RSF) dénonce régulièrement les suspensions décidées par le CNC, et souvent fondées sur des motifs farfelus, voire fallacieux. Il n'est pas rare non plus que les journalistes fassent l'objet d'intimidations, de mesures judiciaires, voire de menaces physiques.

Ali Bongo ne se démarque pas non plus de son père dans le domaine des **relations internationales**, puisqu'il est vrai que le Gabon diversifie ses partenaires, notamment en Asie (un mouvement déjà largement initié dans la dernière partie du règne de son père), mais cette plus grande ouverture ne doit pas faire croire à une prise de distance ou d'autonomie vis-à-vis de la France : celle-ci reste centrale sur les points stratégiques (militaire, ressources minières et hydrocarbures, etc...). Il faudra encore attendre avant d'entendre du Gabon une voix différente de celle de la France sur la scène diplomatique internationale : ces deux dernières années, le Gabon a toujours voté au Conseil de sécurité de l'ONU dans le même sens que la France, y compris lorsqu'il s'est agi de mener la guerre contre un ami de la famille Bongo comme le colonel Khadafi.

Enfin, l'évidence qui s'impose est que l'immense majorité des Gabonais n'a constaté aucune amélioration de sa condition : d'un point de vue matériel, social ou politique, les clignotants demeurent désespérément au rouge.

9. Situation sociale en déliquescence

Pays de 1.5 millions d'habitants, avec le troisième revenu par tête d'Afrique (7240\$ en 2008), et de très importantes richesses naturelles, le Gabon a les apparences d'un pays riche, au point d'être encore parfois qualifié d'eldorado ou d'émirat africain. Toutefois, son économie est caractérisée par la prépondérance des activités extractives, notamment pétrolières, et une marginalisation des activités de production dont l'agriculture, ce qui est caractéristique d'une économie de rente mal gérée. Mme Paulette Oyane-Ondo qualifiait ainsi la situation au Gabon à la 50^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples à Banjul du 17 au 24 octobre 2011: « *Le Gabon n'est pas capable de nourrir ses enfants. Tout ce que les gabonais consomment est importé. L'infrastructure routière est inexistante. Le système éducatif est si lacunaire que la plupart des localités du pays n'ont pas d'école. Le système de santé est tellement défaillant qu'il n'est pas rare, sur un rayon de 100 km de ne trouver aucune structure sanitaire. L'eau et l'électricité sont des produits de luxe, etc.* »

Les indicateurs relatifs au développement humain sont loin d'être positifs : le taux de mortalité infantile est de 54 pour mille ; le taux de pauvreté est généralement évalué à plus de 30% alors que le PNUD estime que ce taux est plutôt autour de 60%, et que 25% de la population vit sous le seuil de pauvreté absolue²⁴ ; malgré sa très grande richesse hydraulique, ses taux d'accès à l'eau potable et à l'électricité sont à peine supérieurs à 80% des ménages ; plus de 40% des ménages vivent dans des quartiers peu ou pas salubres ; les taux d'alphabétisation et de scolarisation peuvent sembler élevés par rapport au continent, respectivement 86 et 94%, mais sont en baisse constante et cachent mal de piètres performances (taux de redoublement considérables, classes pléthoriques, etc..) ; l'espérance de

24 Revenu minimum pour la satisfaction des besoins nutritionnels compte tenu d'un minimum de dépenses de base

vie ne dépasse pas 54 ans ; près de 26,4% des enfants de 12 – 23 mois reçoivent les vaccinations nécessaires ; plus de 40% des femmes accouchent sans assistance spécialisée au Gabon, même en pleine capitale ; les infrastructures hospitalières disposent de moins d'1,5 lits pour 1000 malades alors que les dirigeants, les nantis du clan Bongo vont se faire soigner à Paris ou ailleurs, bien souvent aux frais du Trésor public gabonais.

Le point qui illustre sans doute le mieux le paradoxe gabonais, pays riche mais à la population pauvre, est celui de l'alimentation. La sous-alimentation et la malnutrition touchent une bonne partie de la population gabonaise, notamment en ville. Par exemple, une récente enquête budget-consommation montre qu'environ 10% de la population de Libreville, la capitale, vit sous le seuil alimentaire minimum et que sa couverture alimentaire est inférieure de plus de 30% aux normes de la FAO. L'accès aux aliments de base reste en effet hors de prix : un bâton de manioc coûte par exemple de 0,35€ à 0,7€, soit la moitié du prix d'une baguette en France où le SMIC est de 1100€ contre 122€ pour son équivalent au Gabon.

Le gouvernement n'est pas plus soucieux des conditions de logement de sa population : Depuis le mois d'octobre, à travers l'opération « libérez les trottoirs », plusieurs centaines de Gabonais sont dans la rue sans dédommagement ni relogement après la destruction de leurs maisons et ce malgré les titres fonciers détenus par la plupart : selon Bruno Ondo interviewé par France Ô, sachant que chaque famille dispose d'au moins 4 enfants, cette opération a réduit plus de 4000 habitants de Libreville à la précarité et mis à mal la scolarité des enfants concernés.

Dans ce contexte, les dépenses de faste de l'Etat gabonais ne peuvent manquer de choquer : acquisition d'un hôtel particulier à Paris estimé à 150 millions d'euros, financement d'un prix scientifique à New York pour un montant de près de 1,3 million de dollars, 15 millions d'euros dépensés pour «enrichir» un parc automobile de l'Etat pourtant déjà réputé pléthorique.

10. Le record des visites officielles françaises en Afrique depuis 2007

Comme s'en vantent les sites de soutien au régime d'Ali Bongo ou le site officiel de la diplomatie française, la France a poursuivi un soutien sans faille à l'endroit d'Ali Bongo, suivant la tradition franc africaine s'illustrant notamment par un nombre incroyable de visites. De janvier 2004 à mars 2007, Omar Bongo a rencontré Nicolas Sarkozy au moins sept fois, la plupart du temps dans son luxueux hôtel particulier, à Paris²⁵, pour prodiguer, de son propre aveu, des conseils au Ministre français. Les visites officielles recommencent dès le lendemain de l'élection de Sarkozy, comme le rappelle Samuel Foutoyet : « Le 25 mai 2007, Nicolas Sarkozy accueille Omar Bongo, second chef d'Etat africain reçu à l'Élysée depuis le 6 mai. La veille, le nouveau président recevait Ellen Johnson-Sirleaf (...). Omar Bongo, lui, est accueilli avec une toute autre ferveur. (...) Quelques mois plus tard, pour clore sa première tournée africaine, Nicolas Sarkozy se rend à Libreville, capitale du Gabon. (...) Nicolas Sarkozy argumente : « *En Afrique, le statut d'ancien, cela compte. Ne pas aller à Libreville, c'était humilier Bongo. [...] S'agissant du Gabon, je ne pense pas que ce soit le pays qui ait le plus à rougir du point de vue de la démocratie interne.* »²⁶

Depuis qu'Ali Bongo est au pouvoir, on peut recenser au moins 8 visites d'officiels français. Alain Joyandet s'y était notamment précipité à la suite du scrutin, pour signifier lourdement le soutien de la France à Ali, tandis que les Etats-Unis ont hésité près d'un an. Même en plein « dictateur-gate » pour

25 Rue Dosne, Paris XVIe. Cf. La Lettre du Continent, 16 février 2006, 29 juin 2006, 14 septembre 2006, 12 octobre 2006, 25 janvier 2007, 22 février 2007.

26 Samuel Foutoyet, *Nicolas Sarkozy ou la Françafrique décomplexée*, 2008.

Michèle Alliot Marie et François Fillon à propos de leurs relations avec le régime tunisien, le 21 février dernier, Nicolas Sarkozy avait reçu Ali Bongo à l'Élysée. Cette état de fait a suscité un long courrier par 13 organisations de la société civile réunies du mouvement 'Ca suffit comme ça' à François Fillon, lors de sa visite des 16 et 17 juillet derniers : «*À la vieille des élections présidentielles en France en 2012, la tradition veut que de hauts représentants de Paris se rendent en Afrique. Les rapports qui unissent ou plutôt qui enchaînent le Gabon à la France sont décidés chez vous... Par conséquent, nous demandons à la grande France, pays des droits de l'Homme depuis 1789, de ne pas soutenir un régime criminel, une dictature déshonorante* »²⁷.

L'objet de la visite du Premier Ministre est très révélatrice des liens franco-gabonais : à la fois faire fructifier le business et faire le point sur d'autres aspects stratégiques de la relation. Il a pris soin de remercier le Gabon pour son soutien indéfectible aux positions françaises en des termes voilés : «*Je veux vous dire que cet engagement est précieux pour la Communauté internationale, confrontée à des crises qui pourraient très difficilement être résolues sans l'implication décisive de plusieurs chefs d'Etat africains. Je tiens à saluer à cet égard les positions courageuses et responsables prises par votre pays dans les crises ivoirienne et libyenne* ». Les positions courageuses étant bien entendues celles de la France ! En outre, la visite du Premier Ministre au moment à quelques mois des législatives, est évidemment apparue comme une réaffirmation opportune du soutien au clan Bongo.

Ali Bongo a eu moins de chance en cherchant l'appui de Barack Obama : sa venue à Washington en juin 2011 a provoqué une véritable polémique outre-atlantique. Le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney, a été obligé de se défendre devant les journalistes dans une acrobatie diplomatique : «*Il serait un peu naïf de penser que le président des Etats-Unis ne devrait pas rencontrer des dirigeants qui ne répondent pas à tous les critères qui seraient les nôtres pour une gouvernance parfaite. Le rapport sur les droits de l'homme de cette année montre qu'il y a des améliorations au Gabon, et nous allons continuer à pousser, l'administration et le président lui-même, pour que de nouveaux progrès soient réalisés.*»²⁸

11. La montée des mouvements contre la dictature et pour un boycott actif

Georges Mpage, Président du Réseau de Bonne Gouvernance (ROLBG), Coordonnateur Adjoint de Publiez Ce Que Vous Payez Gabon écrit le 11 novembre 2011²⁹ : «*La société civile libre ne fait pas dans une critique sans fondement du régime. Son action repose sur une analyse de la situation générale du pays qui fait ressortir l'urgence de reformer fondamentalement le système démocratique actuel afin de redonner espoir à la populaire gabonaise, victime chaque jour des injustices sociales liées à une politique de paupérisation organisée et entretenue par l'oligarchie qui tient à maintenir le peuple en captivité. Le principal enjeu de l'engagement de la société civile reste incontestablement l'aboutissement des 13 propositions relatives aux réformes politiques et institutionnelles. Elles s'imposent pour sortir le Gabon de l'immobilisme et du marasme actuel. La manière dont la transition a été menée après la mort de Monsieur Omar Bongo n'a pas favorisé la création des conditions d'une alternance démocratique par les urnes. La transition gabonaise a donc échoué. Par conséquent, la structure de gouvernance, les méthodes et les pratiques de l'ancien régime sont toujours en place. Avec l'avènement du régime du fils, l'essentiel du pouvoir politique, militaire et économique reste entre les mains du PDG, de ses alliés et partisans. Dans ce contexte de blocage, de*

27 Lettre ouverte de la société civile gabonaise à François Fillon du 16 juillet 2011, <http://www.surveiparis.org/lettre-ouverte-de-la-societe.html>

28 <http://www.rfi.fr/afrique/20110610-gabon-le-president-ali-bongo-recu-obama-washington>

29 Gabon : La démocratie gabonaise des années Ali Bongo, selon Georges Mpage http://www.gaboneco.com/show_article.php?IDActu=24091

maintien de l'ordre ancien, le rôle de la société civile est de faire pression, de mobiliser les forces sociales et politiques afin de conduire le pays vers l'adoption des normes démocratiques répondant aux standards internationaux afin de faire du Gabon, un Etat véritablement démocratique fondé sur des institutions constitutionnelles réellement fiables et sur un système électoral transparent et crédible. »

Lors des élections présidentielles anticipées de 2009, le Gabon retrouve une mobilisation électorale élevée, tenant plus aux enjeux et à l'espoir d'une alternance qu'au regain de confiance des Gabonais dans les partis. Trois hommes politiques se partagent la plus grande partie des voix : Ali Bongo, Mba Obame, plusieurs fois ministre sous la présidence d'Omar Bongo, et Pierre Mamboundou président de l'Union du peuple gabonais. Pierre Mamboundou est par la suite en discussion avancée avec le pouvoir pour une entrée au gouvernement. André Mba Obame, lui, a fondé l'Union nationale le 20 avril 2010, par la fusion de trois partis et ne cesse depuis de revendiquer la victoire. Il se proclame président le 25 janvier 2011³⁰, et est accusé pour cela par le gouvernement de haute trahison. Ali Bongo dissout alors l'Union Nationale avec la volonté évidente d'empêcher l'opposition de bien aborder les élections législatives.

Mais l'opposition suscite la défiance d'une grande partie de la population et la population place plutôt ses espoirs dans les acteurs relevant de la société civile. Ces derniers renforcent leur structuration et leur organisation à partir de septembre 2009 au vu des faiblesses de l'opposition politique au nouveau dictateur, afin de se mobiliser pour la démocratie et la transparence électorale. Si André Mba Obame réussit le tour de force d'en devenir l'un des principaux chefs, il n'est pas convainquant ni rassembleur : bien qu'il veuille surfer sur la vague des révolutions d'Afrique du Nord, il reste qu'il était ministre de l'intérieur début 2009 et notamment quand furent arrêtés les membres de la société civile mobilisés sur les Biens Mal Acquis.

Ces grosses organisations non gouvernementales ont formé en 2011 la plateforme 'Ca suffit comme ça !'³¹, regroupant des personnalités fortes de la société civile pour qui « la peur change de camp » : Marc Ona Essangui, Président de Brainforest, Georges Mpaga, Président du ROLBG, Alain Moupopa, Président d'Afrique Horizons ONG des Droits de l'Homme, Dieudonné Minlama Mintogo, Président de l'Observatoire National de la Démocratie, Maître Paulette Oyane-Ondo, ancienne députée du parti au pouvoir, Avocate, Présidente du Centre pour la promotion de la Démocratie et la Défense des droits de l'Homme en Afrique Centrale (CEPRODHAC). Le mouvement rencontre rapidement une forte adhésion populaire, qui peut se mesurer aux menaces de mort et aux campagnes de dénigrement médiatique dont font l'objet ses principales figures, notamment Marc Ona et Paulette Oyane.

Ce groupe est porteur d'un message ferme et sans concession. Il n'hésite pas à écrire de nombreux courriers de protestations aux institutions nationales et internationales, qui dérangent le régime. Il dénonce les oppositions factices et le « sabotage de la société civile libre à travers la mise en place d'une société civile dite républicaine ». Il prend à témoin les dirigeants occidentaux en leur rappelant leurs principes, allant jusqu'à demander à la « communauté internationale notamment le gouvernement des Etats-Unis, le gouvernement français, le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne, d'exercer un droit d'ingérence démocratique au Gabon. » (sic)³², et ne mâche pas ses mots à l'endroit de la France, l'intimant à « choisir son camp, le camp de la démocratie et de la transparence ! » tout en remettant en perspective la relation françafricaine qui

30 Suite à la sortie du film 'Françafrrique' de Patrick Benquet qui le présente comme vainqueur,

31 Directement inspirée du mouvement « Y en a marre » du Sénégal.

32 Georges Mpaga, ROLBG, 12 octobre 2011, <http://survie.org/billets-d-afrique/2011/205-septembre-2011/article/pour-un-droit-d-ingerence>

sévit entre la France et le Gabon³³. François Fillon n'a pas daigné recevoir la plateforme ni lui répondre lors de son passage à l'été 2011.

C'est en grande partie en réponse à diverses actions de la société civile que le pouvoir consent à organiser une réunion de consensus en mai dernier avec l'ensemble de la classe politique concernant les modalités d'organisation des élections législatives à venir. De manière unanime, ils s'accordent sur la nécessité d'introduire la biométrie dans les futures élections. Mais le gouvernement fait machine arrière³⁴.

Avec son « Appel à l'union de tous les démocrates et républicains gabonais pour la transparence électorale » du 30 août dernier, la plateforme réussit à rassembler autour de ses mots d'ordre « pas de transparence, pas de biométrie, pas d'élection » d'autres personnes et organisations engagées de la société civile, et de nombreux partis politiques d'opposition. Suite au décès du président de l'UPG, Pierre Mamboundou, le 15 octobre 2011, son parti participe finalement officiellement aux élections mais la majorité des cadres de son parti suivent son opinion de ne pas participer à ces législatives. Dans un récent communiqué, du 24 novembre 2011, 'Ça Suffit Comme Ça' précise sa position : « *Le mouvement 'Ça Suffit Comme Ça' qui milite pour la transparence électorale et les réformes démocratiques au Gabon n'accorde aucun crédit à l'élection législative prévue le 17 décembre 2011. Il est engagé avec l'opposition démocratique contre cette élection frauduleuse et anti démocratique. Pour 'Ça Suffit Comme Ça', le scrutin à venir sera une véritable mascarade électorale, la consécration de la faillite d'un système corrompu et la matérialisation de l'absence de perspectives pour une sortie de crise au Gabon, mais et surtout renforcera la détermination des forces démocratiques à imposer l'alternance dans un pays totalement ruiné par 44 années de gestion calamiteuse du pays. Par conséquent, le mouvement 'Ça Suffit Comme Ça' n'est pas partie prenante à cette élection et demande à la population gabonaise de rester mobilisée autour du front de refus de l'opposition et de la société civile contre un pouvoir illégitime qui sème la terreur et la désolation à travers tout le pays. Les Gabonais doivent demeurer à la maison ce 17 décembre 2011 sera une journée de deuil et de lamentation pour la démocratie dans notre pays, en définitive, le signe précurseur d'une nouvelle ère démocratique.* » La plateforme mène une tournée dans tout le Gabon afin de garder le contact direct avec les populations et mieux leur expliquer les enjeux de son combat.

12. Enjeu des élections législatives en Afrique et au Gabon

Après deux années marquées par de nombreuses élections présidentielles en Afrique francophone, les élections législatives organisées à partir de fin 2011 sont nombreuses et déplacent en partie l'enjeu de la démocratisation globale du continent sur les législatives. Cinq scrutins législatifs se tiennent dans le dernier trimestre 2011 : le 25 novembre au Maroc, le 28 novembre en RDC, le 11 décembre en Côte d'Ivoire, le 17 décembre au Gabon, le 29 décembre en Guinée Conakry. Puis un très grand nombre d'élections législatives sont prévues en 2012, en mai 2012 au Burkina Faso (avec risque de report), en juillet 2012 au Mali ainsi qu'au Cameroun, en septembre ou octobre au Togo, et à une date inconnue en Egypte, à Madagascar, au Congo Brazzaville, en Algérie (avant révision de la constitution), ainsi qu'en Mauritanie. Enfin, les élections pour la Constituante en Libye sont prévues avant juin 2012.

33 Lettre ouverte de la société civile gabonaise à François Fillon du 16 juillet 2011, <http://www.surveiparis.org/lettre-ouverte-de-la-societe.html>

34 En se fondant sur une interprétation fallacieuse de la décision rendue par la Cour constitutionnelle à propos du recours déposé suite à la réunion de consensus, il décide d'organiser les élections législatives de décembre sans biométrie et de ne mettre en place cette dernière qu'à partir de 2013.

La « démocratisation » prétendument initiée dans les années 1990 avec les Conférences nationales a échoué dans un grand nombre de pays car l'avènement ou le retour au multipartisme n'a pas mis fin aux dictatures. Les régimes dictatoriaux, pour durer, ont continué à maquiller leur régime en démocraties, en utilisant le faire-valoir d'élections pourtant largement frauduleuses mais cautionnées par les partenaires extérieurs, dont la France. Ces dernières années, la fraude électorale s'est encore raffinée, les fraudes ayant surtout lieu dans la préparation en amont, même quand cette préparation est appuyée financièrement et techniquement par l'Union Européenne, comme au Togo, plutôt qu'au moment du scrutin. Cela fut particulièrement évident dans diverses élections présidentielles en 2009, au Congo-Brazzaville³⁵ (Sassou Nguesso, 78,6%, 12 juillet 2009), en Mauritanie³⁶ (Ould Abdelaziz, 52%, 1er août 2009, suite à putsch de 2008), en Tunisie (Ben Ali, 89,6%, 25 octobre 2009), et, donc, au Gabon³⁷ (Ali Bongo, 41%, 30 août 2009), en 2010 au Togo³⁸ (Faure Gnassingbe, 4 mars 2010). La diplomatie française a corrigé ses actes par le soutien relatif au processus de démocratisation en Guinée Conakry (7 novembre 2010, Alpha Condé : 52,52%) et au Niger en 2010 (12 mars 2011, Mahamadou Issoufou, 57,95 %). L'année 2011 s'est ouverte par la guerre en Côte-d'Ivoire impliquant l'armée française, sur fond de processus électoral contesté, une crise qui a mis en évidence l'importance des enjeux électoraux et de la transparence sur le continent.

Enfin, les discours gouvernementaux ont changé de direction suite à la révolution tunisienne début 2011 et au scandale qui s'en est suivi sur la coopération franco-tunisienne. Mais dans les faits, il n'y a pas de changement de cap, les dictateurs amis de la France continuent d'organiser de fausses élections sans aucune condamnation française, ce qui est interprété comme une caution : le 21 novembre 2010, au Burkina Faso, Blaise Compaoré est élu avec 80,98% ; le 23 janvier 2011, en Centrafrique, François Bozizé est élu avec 66,08%³⁹ ; le 20 février 2011, au Tchad, le MPS du président Idriss Déby Itno et ses alliés remportent les législatives avec 133 députés sur 188 alors qu'une Mission d'Observation Européenne est sur place, et le 25 avril, Déby est réélu avec 88,66 % des voix, après des fraudes massives et un boycott⁴⁰ ; le 8 avril 2011 à Djibouti, Guelleh est élu avec 79,26% ; le 9 octobre 2011, Paul Biya est élu après 29 ans de règne avec 77,9%⁴¹.

Au moment du calendrier imposé par Ali Bongo pour les prochaines législatives gabonaises, le contexte international est donc changeant et ambigu et laisse encore une marge de manœuvre importante aux dictateurs pour jouer, sans perte d'image, avec le manque de soutien à la démocratie des bailleurs de fonds et grandes puissances qui usent du double langage. Le très faible soutien aux démocrates que ce soit par l'Union européenne et surtout par la France semble avant tout ciblé et opportuniste, extrêmement hypocrite. L'historique de corruption entre la France et le Gabon permet sans doute à Ali Bongo de profiter d'arguments secrets. La parole de la diplomatie française est très attendue étant donné le poids toujours actuel de la France et l'historique des affaires. Aux yeux des démocrates gabonais résolument engagés pour sortir de la dictature, le scrutin qui se prépare n'a aucune valeur. La stratégie du boycott en l'absence de garanties de transparence a rassemblé de manière presque consensuelle les uns et les autres, et isole le régime, empêtré dans ses manœuvres pour faire illusion.

35 9 juillet 2009, Elections présidentielles du 12 juillet 2009 en République du Congo : Vigilance à l'approche d'un drame politique annoncé. <http://www.survie-paris.org/communiqu-elections.html>

36 4 août 2009, Mauritanie : Comment passer de putschiste à président en un an, <http://survie.org/francafrrique/mauritanie/article/mauritanie-comment-passer-de>

37 15 septembre 2009, Gabon - Lettres aux députés à propos des conditions de l'élection d'Ali Bongo, <http://survie.org/francafrrique/gabon/article/gabon-lettres-aux-deputes-a-propos>

38 9 février 2010, Togo Election présidentielle du 28 février 2010, Une nouvelle mascarade en perspective, <http://survie.org/francafrrique/togo/article/togo-election-presidentielle-du-28>

39 2 février 2011, Les Centrafricains sont-ils condamnés aux élections truquées et aux dictateurs « amis de la France » ?, <http://survie.org/francafrrique/republique-centrafricaine/article/les-centrafricains-sont-ils>

40 19 avril 2011, Présidentielle au Tchad : la France et l'Union Européenne soutiennent la dictature Déby sous couvert de démocratie, <http://survie.org/francafrrique/tchad/article/presidentielle-au-tchad-la-france>

41 13 Octobre 2011, Survie : Cameroun : « l'inacceptable » soutien militaire français à la dictature ! <http://survie.org/francafrrique/cameroun/article/cameroun-l-inacceptable-soutien>

Dans ce contexte, une diplomatie française qui soutiendrait, même implicitement, le pouvoir gabonais dans l'organisation de ces élections sans valeur ou resterait silencieuse face aux efforts des mouvements démocratiques de la société civile et de l'opposition politique prouverait la continuité d'une politique françafricaine soumise aux chantages issus de la corruption passée, et irait encore une fois à l'opposé des résolutions du président Nicolas Sarkozy, prises devant la Conférence des ambassadeurs le 31 août dernier: « *Ce qui est nouveau, après des décennies pendant lesquelles la stabilité des régimes en place primait, à l'Est comme au Sud de l'Europe, c'est la volonté de la France d'accompagner avec détermination le mouvement des peuples vers la démocratie.* »⁴²

42 <http://www.ambassadefrance-tn.org/spip.php?article1084>

Références

Documents de Survie

15 septembre 2009, Gabon - Lettres aux députés à propos des conditions de l'élection d'Ali Bongo, <http://survie.org/francafrique/gabon/article/gabon-lettres-aux-deputes-a-propos>

Communiqués de presse de Survie sur le Gabon, <http://survie.org/francafrique/gabon/?lang=es>

Dossier de presse à l'occasion du 14 juillet 2010 « Le 14 juillet, la Françafrique parade sur les Champs-Élysées ! 50 ans de Françafrique ça suffit ! »

Brochure « Diplomatie, Business et Dictatures », Survie, décembre 2008
[http://survie.org/IMG/pdf dossier Survie diplomatiebusinessdictatures oct08 BAT.pdf](http://survie.org/IMG/pdf_dossier_Survie_diplomatiebusinessdictatures_oct08_BAT.pdf)

Brochure « Petit guide de la Françafrique », Survie, 2010
<http://survie.org/publications/brochures/article/petit-guide-de-la-francafrique>

Samuël Foutoyet, « chapitre 3- Des dictateurs à l'Élysée : Le Gabon et la Françafrique » in *Nicolas Sarkozy ou La Françafrique décomplexée*, Survie, Edition Tribord, Décembre 2008, <http://www.survie-paris.org/extrait-du-livre-nicolas-sarkozy.html>

Georges Mpaga, ROLBG, « Pour un droit d'ingérence » in *Billets d'Afrique*, Octobre 2011, <http://survie.org/billets-d-afrique/2011/205-septembre-2011/article/pour-un-droit-d-ingerence>

François Xavier Verschave, « Noir Silence », Les arènes, Paris, 2003.

Autres sur le Gabon, les revenus du pétrole, la Françafrique

Georges Mpaga, « Gabon : La démocratie gabonaise des années Ali Bongo », http://www.gaboneco.com/show_article.php?IDActu=24091

Lettre ouverte de la société civile gabonaise à François Fillon du 16 juillet 2011, <http://www.survie-paris.org/lettre-ouverte-de-la-societe.html>

Rapport général des défenseurs des droits de l'Homme du Gabon (2010) du REDDHGA, point focal du Réseau des défenseurs des droits Humains de l'Afrique Centrale (REDHAC)
2010 : <http://www.redhac.org/interne.php?page=article.php&idmenu=54&idsmenu=128>
2011 : http://www.lepost.fr/article/2011/10/24/2621598_gabon-rapport-general-des-droits-de-l-homme-de-2011.html

Site de la coalition internationale Publiez Ce que Vous Payez
<http://www.publishwhatyoupay.org/fr/>
<http://www.publishwhatyoupay.org/fr/where/coalitions/gabon>

« Françafrique, 50 années sous le sceau du secret », documentaire de Patrick Benquet, Phares et Balises, 2010

Autres sur Biens Mal Acquis

« Biens Mal Acquis, à qui profite le crime » rapport du CCFD-Terre Solidaire, Juin 2009
<http://ccfd-terresolidaire.org/BMA/>

« Le scandale des biens mal acquis, Enquête sur les milliards volés de la Françafrique », Xavier Harel, Thomas Hofnung, La Découverte, Novembre 2011
http://www.editionsdecouverte.fr/catalogue/index-Le_scandale_des_biens_mal_acquis-9782707164872.html